

## INTERVENTION UNITAIRE DU 23 SEPTEMBRE

(début de manif)

Les salariés se sont mobilisés dans des proportions exceptionnelles le 7 septembre 2010 et encore massivement aujourd'hui. Le caractère injuste et inefficace de la réforme des retraites votée à marche forcée à l'Assemblée Nationale, malgré nos protestations, est à l'origine du conflit en cours.

Cette réforme va aggraver les inégalités sans répondre aux enjeux de long terme. La méthode utilisée qui a consisté pour l'essentiel à recevoir les syndicats sans jamais réellement les entendre a contribué à accroître les tensions.

Les annonces du 8 septembre 2010 qui se veulent une réponse aux mobilisations ne modifient pas la logique globale de la réforme votée. Les injustices demeurent.

Le recul de l'âge d'ouverture du droit à la retraite de 60 ans à 62 ans, combiné à l'augmentation simultanée de la durée de cotisation, va fortement pénaliser les salariés, et plus particulièrement tous ceux qui ont commencé à travailler jeunes, qui seront amenés à contribuer plus que les autres au financement du système sans acquérir le moindre droit supplémentaire.

Le recul de l'âge du taux plein de 65 ans à 67 ans va durement aggraver la situation des salariés qui ont eu des parcours professionnels morcelés, en particulier les femmes dont près de 30% font valoir aujourd'hui leurs droits à la retraite à 65 ans pour éviter une pénalité sur leur pension et ceux qui sont conduits à entrer tardivement sur le marché du travail.

Ce report des âges légaux va entraîner un prolongement du chômage pour les nombreux salariés qui ne sont plus en activité lorsqu'ils partent à la retraite ce qui les pénalisera financièrement tout en reportant les charges financières sur d'autres comptes sociaux.

La pénibilité du travail n'est pas reconnue dans ses conséquences sur l'espérance de vie des salariés qui y ont été exposés.

Les fonctionnaires se voient imposer une hausse drastique du taux de leur cotisation, en période de gel des salaires, conduisant à une baisse importante et injuste de leur pouvoir d'achat.

Au total, cette réforme des retraites fait reposer l'essentiel de l'effort sur les salariés, ne répond ni aux questions d'emploi, en particulier des jeunes et des seniors, ni à la résorption des inégalités ni au besoin de financement. Les salariés devraient accepter de payer la facture de la crise financière et économique dont ils ne sont pas responsables. Cette réforme est donc inacceptable.

Que cette loi indigne soit votée ne l'a rend pas plus juste ! Elle ne recueille que le rejet massif de la population et l'assentiment du Medef qui l'appelait de ses vœux depuis des décennies.

C'est maintenant le Sénat qui va, à partir du 5 octobre, débattre de ce projet. Rien n'est joué ! Les salariés doivent maintenir la pression, poursuivre la mobilisation.

L'intersyndicale continue sa réflexion sur les suites à donner au 23 si le gouvernement ne recule pas sur son projet. Elle se réunira le 24 septembre pour en décider.

Nous ne sommes pas du tout au bout du processus de mobilisation !